Envoyé en préfecture le 15/09/2026
Reçu en préfecture le 15/09/2026
Publié le
ID : 022-212203764-20260910-20261102-DE

REPUBLIQUE FRANCAISE

EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
DE LA COMMUNE DE TREVE

2026-11-02

Nombre de conseillers
en exercice : 19
présents : 16
votants : 19

Séance du 10 septembre 2026

OBJET : projet de création d'un local pour le club des jeunes : devis travaux d'accès PMR, terrasse et enrobé

L'an deux mil vingt-six, le dix septembre, à dix-neuf heures trente, le Conseil Municipal de la commune de TREVE, convoqué le 1er septembre 2026, s'est assemblé au lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de Monsieur Gérard MATHECADE, Maire.

Présents : MMES et MM. JEGLOT B, PERENNEZ G, BOIZARD L, JOUANNO L, MAUVIEUX O, PASCO G, FRABOULET C, ROUXEL D, OLLITRAULT S, CLEZIO P, TRENY C, RAFFRAY Y, QUERO S, LE CAER S, LE BONNIEC V.

Absents excusés : FOULFOIN F. qui a donné pouvoir à CLEZIO P.
LE BOUFFOS R. qui a donné pouvoir à ROUXEL D.
LE BORGNE PY qui a donné pouvoir à JEGLOT B.

Secrétaire de séance : MAUVIEUX O.

Brigitte Jéglot, Adjointe au Maire, rappelle que par délibération en date du 23 avril 2026, le Conseil Municipal avait validé les devis de travaux du local du club des jeunes dont celui d'accès PMR, terrasse et enrobé.
Or, après étude, ce devis a été revu car les travaux proposés ne correspondaient pas aux besoins.

Brigitte Jéglot présente les nouveaux devis et, après en avoir délibéré, le Conseil Municipal retient les propositions suivantes :

- Colas TP : travaux enrobé cour local chasseur : 9 397,00 € HT
  travaux enrobé parking local club des jeunes : 17 759,45 € HT
  tranchées et gaines : 3 850,80 € HH
  Soit : 31 007,25 € HT
- Pruvot : terrasse et rampe d'accès PMR : 4 797,00 € HT

Les factures seront mandatées en section d'investissement du budget communal.

Pour copie conforme,
Le Maire,



Acte rendu exécutoire
après dépôt en Préfecture
Le 15 septembre 2026

Le Maire,



La secrétaire de séance,

